

Délibération n° 2018-149

OBJET : APPROBATION DU SCHEMA DE TRANSPORTS

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	76
Présents	:	60
Présents et représentés	:	73
Votants	:	72

Le mercredi 27 juin 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/06/2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2018-149

M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Irène BESOMBES donne pouvoir à M. Jean-François VIGIER

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Franck GAUDART

Mme. Patricia VINCENT donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Délibération n° 2018-149

Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI
M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à M. Paul LORIDANT
Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE
Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à Mme. Rafika REZGUI
M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
M. Pierre OLLIER donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
Mme. Sylvianne RICHARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
M. Raymond RAPHAEL donne pouvoir à M. Christian LECLERC
M. Christian PAGE donne pouvoir à M. Patrice GILBON

DELEGUES ABSENTS

Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
------------	---------	------------------

Secrétaire de séance : Pierre COSTI

Objet : APPROBATION DU SCHEMA DE TRANSPORTS

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Francisque VIGOUROUX.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°49-1473 du 14 novembre 1949 modifié relatif à la coordination des transports ferroviaires et routiers ;

VU l'ordonnance n°59-151 du 7 janvier 1959 relative à l'organisation des transports de voyageurs dans la Région Ile-de-France ;

VU la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation sur les transports intérieurs ;

VU la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie 1996 rendant obligatoire la réalisation des plans de déplacements urbains ;

VU la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et son titre III visant à mettre en œuvre une politique de déplacements au service du développement durable ;

VU la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement ;

VU la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, notamment son article 36 ;

VU la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et définissant un cadre d'action pour répondre à l'urgence écologique et au besoin de transition écologique ;

VU la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la délibération CR 97-13 du Conseil Régional d'Ile-de-France du 18 octobre 2013 approuvant le schéma directeur de la région Île-de-France 2030 ;

VU la délibération CR 37-14 du Conseil Régional d'Ile-de-France du 19 juin 2014 approuvant le plan de déplacements urbains d'Île-de-France 2014-2020 ;

Vu la délibération CR 53-15 du Conseil régional d'Ile-de-France du 18 juin 2015 approuvant le contrat de plan Etat-Région 2015-2020 ;

VU la délibération n°2016-454 du 16 novembre 2016 adoptant le projet de territoire de la Communauté d'agglomération ;

CONSIDÉRANT la nécessité de concevoir un schéma de transports pour répondre, aux enjeux de mobilités actuels et futurs ; pour accompagner le développement urbain sur le territoire ; pour améliorer l'accessibilité du campus-cluster sur le Plateau de Saclay ;

Délibération n° 2018-149

CONSIDÉRANT le schéma des mobilités du département de l'Essonne 2017-2021 approuvé le 27 mars 2017 par l'assemblée départementale ;

CONSIDÉRANT la nouvelle feuille de route du plan de déplacements urbains d'Île-de-France 2017-2020 approuvé le 3 octobre 2017 par le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités ;

CONSIDÉRANT l'axe 2 du projet de territoire de la Communauté d'agglomération fixant les orientations stratégiques de la politique de déplacements ;

CONSIDÉRANT que le schéma de transports, annexé à la présente délibération, apporte une réponse appropriée et soutenable aux enjeux de mobilités du territoire à court et moyen termes ;

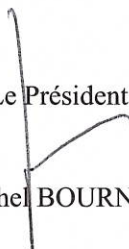
CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°7 « Mobilités, Bâtiments, Voirie, Collecte et traitement des déchets » du 18 juin 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE le schéma des transports pour la période 2018 – 2030 déclinés en 4 volets, 15 objectifs et 49 actions dont les orientations prioritaires sont :
 - Volet n°1 : Rendre les transports en commun plus attractifs
 - Volet n°2 : Favoriser les modes actifs
 - Volet n°3 : Agir sur la circulation et la voirie
 - Volet n°4 : Favoriser une politique de stationnement à l'échelle de l'Agglomération
2. AUTORISE le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre les actions inscrites et à poursuivre les négociations avec les partenaires institutionnels et les opérateurs de mobilités.

Fait et délibéré le mercredi 27 juin 2018
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



Délibération n° 2018-149

ADOPTÉE par (70 VOIX)

70 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

2 ABST. : M. Christian LECLERC, Mme. Chrystel LEBOEUF

Pas pris part au vote : M. Nicolas SAMSOEN

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20180627-lmc124120-DE-1-1

Date AR Préfecture :

16/07/18

- Affichée / Publiée le 16/07/2018

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.